

#12

www.sumene-artense.com

JUIN 2024

MAGAZINE

SumèneArtense
COMMUNAUTÉ



ANTIGNAC | BASSIGNAC | BEAULIEU | CHAMPAGNAC | CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL
LANOBRE | LA MONSELIE | MADIC | LE MONTEIL | SAIGNES | SAINT-PIERRE | SAUVAT | TRÉMOUILLE | VEBRET | VEYRIÈRES | YDES

Juin 2024
#11

Revoir 3 > 5

Vivre 6 > 7

- . Tous au compost : ateliers de formation
- . Enfants de 0 à 12 ans : questionnaires modes de garde
- . Relais Petite Enfance : des classes passerelles pour préparer la rentrée
- . Accueil de loisirs : en phase avec les attentes des enfants et des parents !
- . Transport solidaire : Atchoum !
- . Un plan de mobilité simplifié
- . Des ateliers numériques pour tous !

Découvrir 8 > 12

- . Le festival C'Mouvoir fête ses 10 ans
- . L'art et la science pour parler des sols
- . Piste des Arts : livret-jeu
- . Un contrat territoire-lecture
- . Les circuits du patrimoine en bonne voie
- . Treize ans de jumelage avec le collège d'Ydes !
- . Soutien aux manifestations culturelles

Construire 13 > 16

- . Sumène Artense communauté devient « Pôle de Pleine Nature »
- . Mise en valeur du sentier Val-La Siauve
- . PLUi : le zonage est en cours
- . Université foraine : après la réflexion, place à l'action

Agir 17 > 19

- . La GEMAPI passe en phase opérationnelle
- . Assainissement collectif
- . Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- . Collecte des piles
- . Nouveaux points de collecte pour le tri
- . Guide des déchets

Finances 20

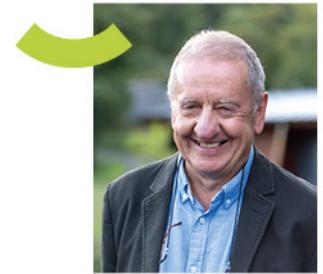
- . Budget 2024

Entreprendre 21

- . Session d'accueil d'actifs
- . Hôtel d'entreprises : construction d'un module 5

Décoder 22

- . Services de proximité



Malgré un contexte économique particulier qui voit nos partenaires financiers contraints de réduire leurs participations et dotations, Sumène Artense communauté continue d'afficher une santé financière saine : les différents budgets votés cette année représentent plus de 16 millions d'euros.

Cette situation nous permet de continuer à proposer de nouveaux projets structurants à destination des habitants du territoire, et surtout de les animer et les faire vivre au quotidien.

Le festival C'Mouvoir en est la parfaite illustration et fête ses 10 ans avec un programme unique qui vous sera proposé, que de chemin parcouru depuis son lancement... C'est également le cas de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement repris par Sumène Artense communauté au 1^{er} janvier 2024.

En parallèle d'autres projets majeurs pour le territoire de Sumène Artense communauté vont rentrer en phase de réalisation : les études sont désormais achevées, place aux travaux. Le sentier de Val-La Siauve sera achevé en début d'été, la Piste Verte à destination de Bortles-Orgues en début d'automne. Les travaux de l'école de musique ont également débuté, ceux de l'immobilier d'entreprises et surtout du pôle enfance jeunesse vont suivre dans la foulée... N'oublions pas le programme de travaux GEMAPI et la prévention des inondations.

En parallèle de nouveaux services sont en phase de préparation : transfert de l'assainissement collectif, étude sur les modes de garde et les mercredis, mobilité, tourisme, lecture publique, extension de l'Espace France Services Sumène Artense, ...

Je vous laisse découvrir ces actions et initiatives du territoire au travers de ce nouveau numéro de notre lettre d'information.

Marc Maisonneuve

Président de Sumène Artense communauté

Retour en images

Éducation artistique et culturelle : la convention de jumelage culturel entre le collège Georges Brassens d'Ydes et Sumène Artense communauté a été signée pour la treizième année en décembre dernier.

Lire p.12



Le musée numérique de la Micro-Folie Sumène Artense s'est déplacé dans les écoles du territoire pour permettre aux enfants d'accéder à une offre culturelle inédite. Le thème choisi : les jeux olympiques !



Grenouilles, crapauds, tritons et salamandres sont des indicateurs de la bonne santé de nos écosystèmes ! Mardi 20 février, dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le CPIE Haute-Auvergne et Sumène Artense communauté ont animé une intervention sur les amphibiens pour présenter les particularités de ces animaux et les espèces locales.



Sur le territoire, l'antenne de l'école de musique du Haut-Cantal sera implantée à Saignes dans un bâtiment rénové et équipé par Sumène Artense communauté. Les travaux ont démarré au mois de juin pour un coût de 374 478 €, dont 73 % de subventions.

SE TENIR INFORMÉS

Sumène Artense
COMMUNAUTÉ

21, rue du Calalet - 15240 Saignes
contact@sumene-artense.com - 04 71 40 62 66

Accueil (dès janvier 2024) :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le mercredi et le vendredi : de 9h à 12h

Sumene-artense.com 

Retour en images

►
Fatoumata Diawara, une des plus belle voix de l'Afrique a joué devant une salle comble à Champs-sur-Tarentaine-M. lors du festival Hibernarock (porté et piloté par le Conseil départemental du Cantal et dans le cadre de la saison culturelle Sumène Artense)



►
Journée sportive
Mardi 14 mai à Saignes, les écoles de Vendes, Sauvat, Saignes et Champs-sur-T.-M. se sont rencontrées lors d'une journée sportive organisée par le service jeunesse de Sumène Artense communauté.



►
L'extension de la Piste Verte depuis Cheyssac en direction de Bort-les-Orgues a bien avancé. Les travaux ont démarré au printemps. L'inauguration officielle de cette nouvelle portion est programmée pour l'automne 2024.



◆ Du Cantal au Népal

Sumène Artense communauté et l'association Montagne et Pleine Nature ont l'objectif de partir au Népal en octobre 2024 avec 10 jeunes de 15 à 18 ans. Entre deux entraînements, le groupe est toujours à la recherche de fonds ! Pour les aider à réaliser leur projet : cagnotte en ligne sur Leetchi (du Cantal au Népal).



REVOIR



La plage de Lastioules est labellisée Pavillon bleu pour la 9^e année consécutive.

Ce label récompense les engagements pris en faveur du développement durable, tels que la plage sans poubelle ou la surveillance de la qualité de l'eau.

La saison culturelle Sumène Artense s'adresse à tous les publics, y compris les tout-petits ! Mardi 21 mai, les enfants de 6 mois à 3 ans ont pu assister au spectacle (é) mouvoir, un moment inédit de théâtre visuel.



Les Journées Européennes des Métiers d'Art se sont déroulées en avril 2024. À cette occasion, des ateliers, des démonstrations et des conférences ont été proposés à Champs-sur-Tarentaine-M. par le GRAMAC et le Tiers-Lieu Les Mains de l'Artense, en partenariat avec Sumène Artense communauté.



Budgets

Sumène Artense communauté s'est réunie en Conseil communautaire jeudi 11 avril à Saignes pour une séance consacrée aux budgets primitifs 2024. Budget général de la collectivité et budgets annexes ont été présentés puis adoptés par les conseillers communautaires.

Lire p.20



À deux pas de chez vous



À chaque numéro, nous mettons en avant les dispositifs qui peuvent faciliter votre quotidien : habitat, mobilité, action sociale ou toute information qui se passe à deux pas de chez vous...

Tous au compost grâce aux ateliers de formation !



La nouvelle loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une l'Économie Circulaire) impose au niveau national le tri des biodéchets pour tous : à la maison et pour les professionnels. Pour apprendre à composter ou pour se perfectionner, des ateliers gratuits ont lieu une fois par mois.

Composter permet de réduire significativement le volume de nos poubelles : les déchets organiques (restes de repas, épiluchures, coquilles d'œufs, etc.) représentent 30 à 40 % de nos ordures ménagères. Composter, c'est donc mieux pour la planète et aussi pour notre porte-monnaie puisque le coût de traitement des déchets ne cesse d'augmenter ! De plus, le compostage produit un amendement naturel, gratuit et de très bonne qualité.

Sumène Artense communauté encourage le compostage individuel et propose à l'achat des composteurs à un coût de 10 € (dans la limite d'un seul par foyer, à commander à la Communauté de communes). Pour ceux qui n'ont pas de jardin, des composteurs collectifs ont été installés à Ydes, Saignes et Champs et sont en cours de déploiement sur le territoire. Vous vous posez des questions sur les bonnes pratiques en matière de compostage et sur les erreurs à éviter ?

Les services techniques de Sumène Artense communauté organisent une fois par mois des ateliers gratuits et ouverts à tous, le samedi de 10 h à 11 h à Saignes au siège de la Communauté de communes, 21 rue du Calalet.

Pour y participer il suffit de s'inscrire :
Sumène Artense communauté
04 71 40 62 66 ou contact@sumene-artense.com.

i Prochaines dates à venir :
Samedi 6 juillet, samedi 3 août, samedi 7 septembre, samedi 5 octobre, samedi 9 novembre et samedi 7 décembre.

Enfants de 0 à 3 ans : questionnaire sur les modes de garde



Parents, grands-parents,... ce sondage vous concerne directement ! Sumène Artense communauté voudrait connaître vos besoins, vos pratiques en matière de mode de garde des enfants de 0 à 3 ans. Un questionnaire en ligne vous sera adressé par la Caf et la MSA ; il sera aussi possible d'y accéder par le site internet de Sumène Artense communauté.

Quels sont les besoins, les horaires souhaités, la fréquence d'utilisation, etc.

L'objectif de cette enquête est d'établir un état des lieux pour déployer des actions afin de mieux répondre à la demande.

Actuellement, Sumène Artense compte 29 assistantes maternelles en activité – dont certaines prendront leur retraite dans les années à venir – et une micro-crèche privée de dix places à Ydes. Nous avons besoin d'avoir un maximum de retours, les questionnaires sont en ligne jusqu'à la mi-juillet, n'oubliez pas de les renseigner !

Enquête réalisée en partenariat avec le bassin de vie de Bort-les-Orgues et le pays Gentiane.



Accédez au questionnaire

Relais Petite Enfance : des classes passerelles pour préparer la rentrée

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Relais Petite Enfance est géré par Sumène Artense communauté. Ce service accompagne les parents (ou futurs parents) à la recherche d'un mode de garde, ainsi que les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s en activité ou intéressé(e)s par le métier. Trois fois par semaine, des ateliers gratuits (éveil musical, motricité, spectacles...) sont proposés aux assistant(e)s maternel(le)s, ainsi qu'aux parents avec leurs enfants.

Pour préparer la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans, le Relais Petite Enfance a également mis en place, en lien avec la conseillère pédagogique du secteur, des classes passerelles dans les écoles volontaires du territoire. Le principe est d'organiser au mois de juin, à destination des enfants du Relais Petite Enfance concernés, un atelier commun avec la classe de maternelle.

Les parents sont évidemment les bienvenus pour participer à ce temps « d'intégration » qui permet aux enfants qui seront scolarisés à la rentrée suivante de découvrir les lieux et de se familiariser avec leur future école et l'équipe pédagogique.



 **Renseignements :**
Relais Petite Enfance Sumène Artense
8 place de la Poste - 15240 Saignes
06 13 19 96 61 ou rpe@sumene-artense.com

Accueil de loisirs : en phase avec les attentes des enfants et des parents !



L'accueil de loisirs de Sumène Artense a ouvert pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps. Les enfants âgés de 3 à 11 ans ont découvert ce nouveau service centralisé au groupe scolaire La Fayette d'Ydes, en attendant que le Pôle enfance-jeunesse intercommunal voie le jour.

Pour ce démarrage, l'accueil de loisirs a accueilli en moyenne 50 à 70 enfants par jour, un taux de fréquentation optimal pour une capacité d'accueil de 70 enfants.

Globalement, les retours des familles sont positifs et le service de transport gratuit est bien apprécié par les parents ne résidant pas à Ydes. L'équipe composée d'une dizaine d'animateurs a proposé un programme d'activités varié et adapté aux 3-6 ans et aux 6-11 ans, avec des thématiques de circonstance, notamment les jeux olympiques lors des vacances d'hiver et les chasses aux œufs lors des vacances de printemps !

Ateliers créatifs, danse, rallye photo, chasse aux trésors, bataille navale géante, jeux d'adresse, jeux des sens, balades sur la Piste Verte, sorties à la piscine, au ciné-goûter, à la Micro-Folie, Escape Game... Une boîte à idées a permis de collecter les envies des enfants et d'enrichir les animations.

Place bientôt aux vacances d'été qui promettent de nombreuses découvertes !

 **Renseignements auprès d'Amélie Vial,**
Directrice de l'accueil de loisirs
06 76 93 19 97 ou alsh@sumene-artense.com

Programme diffusé sur sumene-artense.com et

 [EnfanceJeunesseSumeneArtense](https://www.facebook.com/EnfanceJeunesseSumeneArtense)



Transport solidaire : covoiturons avec Atchoum !



Sumène Artense communauté expérimente une nouvelle solution de mobilité en milieu rural avec Atchoum. L'objectif est de répondre aux difficultés de déplacement de certains habitants en proposant un service de covoiturage basé sur la solidarité et adapté aux courts trajets.

Vous avez besoin d'aller chez le coiffeur, de faire vos courses au supermarché, vous avez rendez-vous chez le médecin... et vous n'avez pas de moyen de mobilité ? Atchoum est là pour répondre à vos souhaits en mettant en relation des passagers qui ont besoin d'être véhiculés et des conducteurs prêts à rendre service à Ydes !

Tout le monde peut utiliser le service en tant que conducteur solidaire, il suffit de disposer d'un véhicule et d'un peu de temps. Une indemnisation est versée par le passager selon la distance parcourue via un paiement par carte bancaire ou par des tickets mobilité Atchoum vendus à l'Espace France Services.

Atchoum s'appuie sur une plateforme numérique de mise en relation et de réservation sur le site www.atchoum.eu. Pour ceux qui n'utilisent pas internet, il est possible de s'inscrire par téléphone au 0 806 110 444 (prix d'une communication locale) ou auprès des agents de l'Espace France Services à Ydes au 04 71 40 87 31.

Plus il y aura de conducteurs volontaires pour partager leurs trajets et pour se rendre disponibles, et plus le service sera dynamique ! Pourquoi pas vous ?

Un plan de mobilité simplifié

Sumène Artense communauté va se doter d'un plan de mobilité simplifié. Le bureau d'étude Ebulis a réalisé l'état des lieux des différentes options présentes sur le territoire concernant les mobilités du quotidien, les mobilités douces... D'après cette base qui comprend un questionnaire qui a été adressé à la population, des actions seront imaginées pour améliorer la mobilité en Sumène Artense : jonctions sécurisées à partir de la Piste Verte, traversée aménagée d'Ydes, aires de covoiturage, ... Dans cette stratégie qui se veut partagée par l'ensemble des acteurs, ainsi que par les partenaires associés, l'idée est également de favoriser des complémentarités entre Sumène Artense et les Communautés de communes limitrophes (extension de la Piste Verte vers le pays de Mauriac et vers Haute Corrèze communauté par exemple). L'enjeu est aussi que l'offre de transport sur le territoire soit plus lisible et cohérente, tout en tenant compte de ses spécificités.

Des ateliers numériques accessibles à tous !

Il est possible de se familiariser avec les outils numériques à l'Espace France services de Sumène Artense. Cette initiation est gratuite et pour tous : que les personnes aient déjà quelques connaissances ou qu'elles aient tout à apprendre.

Ces séances d'initiation sont individuelles et personnalisées. Elles ont lieu les mercredis et vendredis de 14h à 16h. Un agent France services s'adapte à vos besoins et à votre rythme. Il ne s'agit pas de cours donnés à un groupe mais bien du sur-mesure pour répondre au besoin de chacun.

De nombreux sujets peuvent être abordés : découvrir l'utilisation d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur avec son clavier et la souris, envoyer et recevoir des mails, mettre en forme un courrier, naviguer sur internet, ou tout autre sujet pour lequel vous souhaitez être aidé.



Pour y participer il suffit de s'inscrire (dans la limite des places disponibles)
Espace France services
Sumène Artense
4 rue du Docteur Basset
15210 YDES
04 71 40 87 31
msap@sumene-artense.com

DÉCOUVRIR

↳ Saison culturelle

LE FESTIVAL C'MOUVOIR FÊTE SES 10 ANS

Encore plus d'animations et de découvertes !

Les 5, 6 et 7 juillet, le festival C'Mouvoir revient au début de l'été... comme tous les ans. Sauf que 2024 est une édition spéciale : C'Mouvoir fête ses dix ans ! Pour l'occasion, Sumène Artense communauté et L'Oasis d'à côté ont prévu une programmation exceptionnelle pour passer des moments inoubliables.



Rien n'a changé ! C'est le début de l'été et dans quelques jours, C'Mouvoir va installer son village festival haut en couleurs à Champs-sur-Tarentaine Marchal. Pendant trois jours autour du bar Le P'tit Zingue vont se déployer concerts, lectures, ateliers artistiques, espaces d'expositions, jeux pour petits et grands, spectacles, marché d'artisanat d'art... Et pourtant, cette année, quelque chose a changé : C'Mouvoir fête ses dix ans !

S'émerveiller

Pour l'occasion, le village festival prendra des airs de fête foraine avec La Compagnie Titanos. Un univers décalé et dans l'imaginaire qui promet de belles découvertes dans l'esprit de C'Mouvoir ! Au menu des réjouissances : un spectacle dans un immense bac à sable, un atelier de confection textile avec un pistolet à colle comme si l'on préparait une fête déguisée, un carrousel à sujets animés, de l'agitation et des effets spéciaux grandioses... Un voyage forain décapant pour se divertir, s'enthousiasmer, s'émerveiller... à tous les âges !

Explorer

Dans un cadre naturel d'exception, le public pourra profiter de déambulations poétiques et musicales, d'ateliers participatifs (cirque, écriture, bidouillage créatif, chant, danse, éveil musical, fresque collective, ...), d'explorations ludiques autour de jeux de construction, de jeux de mémoire et de lumière, ...

Vous prendrez bien un vers de plus ?

Côté poésie, le festival accueillera un nouveau parrain, le poète-metteur en scène et comédien Julien Marcland et comme invité du samedi, le célèbre écrivain Paul Fournel. En plus des rendez-vous poétiques habituels (décollage et atterrissage pluriels, balade des mots, une heure avec, ateliers d'écriture), le festival innove avec un bar à vers intermittent, à consommer sans modération !

Danser

En soirée, place à la musique et à la danse avec une programmation qui a mis les bouchées doubles : deux concerts par soir au lieu d'un ! Cette

édition 2024 placée comme toujours sous le signe du dépaysement sonore s'ouvrira avec les concerts d'Eliasse et Delgrès le vendredi soir, La Dame Blanche et BCUC le samedi soir et La Mossa le dimanche pour clôturer le festival.

L'humanisme comme centre de gravité

Aujourd'hui, C'Mouvoir bénéficie d'une notoriété qui lui permet de programmer des artistes de renommée nationale, voire internationale, et des poètes du monde entier. Mais le festival reste fidèle à ses valeurs d'origine : lien au territoire, gratuité du village festival et des animations, offre plurielle et exigeante, le tout dans la convivialité, la générosité, la créativité et la joie de vivre !



Programme,
billetterie
et réservations



festivalcmouvoir.com

Cet événement est organisé par Sumène Artense communauté, en partenariat avec l'association L'Oasis d'à côté et la municipalité de Champs-sur-Tarentaine-Marchal.

↳ Résidence artistique

L'ART ET LA SCIENCE VONT NOUS PARLER DES SOLS

Cette année, c'est le projet de Charlotte Rodon, diplômée des Beaux-Arts et plasticienne, et Véronique Genevois, pédologue et cartographe, qui a été retenu pour la résidence artistique de Sumène Artense communauté.



Charlotte Rodon a démarré sa carrière artistique dans la photographie et le son autour de la thématique du groupe social et plutôt en milieu urbain. Rien à voir avec le sol ! Mais il y a cinq ans, à l'occasion d'une exposition sur la nature, l'artiste fait connaissance avec... la racine ! Une vraie source d'inspiration pour la plasticienne qui réalise d'abord des œuvres plutôt abstraites puis qui évolue ensuite vers quelque chose de plus naturaliste en s'inspirant des documents scientifiques et en y puisant « une certaine vérité ».

De son côté, Véronique Genevois ne pensait pas exercer un jour une activité dans les sols. Après un lycée agricole, un BTS protection de la nature et un mastère spécialisé dans l'étude des oiseaux et des feux, son cheminement l'amène vers le métier de cartographe. Il y a cinq ans, elle a été chargée, avec d'autres scientifiques, de cartographier les sols du Cantal ; elle connaît donc très bien le département. Scientifique, terre à terre, cette expérience artistique sera une première pour elle ! En résidence jusqu'au mois d'octobre, Charlotte Rodon et Véronique Genevois vont explorer les sols, creuser

des trous, rencontrer des habitants... et communiquer au grand public les connaissances scientifiques sur le sol à travers un regard artistique, poétique et sensible.

Leur travail se présentera en trois parties exposées sur la Piste Verte dès septembre 2024. Trois thèmes seront explorés : « Sols, dites-moi qui vous êtes ? » à Bassignac ; « Les sols, un monde grouillant et bruyant ! » à Ydes et enfin, « Des sols et des hommes » à Verchalles. Comme lors de chaque résidence, les habitants seront associés par le biais d'ateliers scolaires ou tout publics.



▲ Conférence du duo d'artiste sur le thème « Femmes artiste et scientifique »

↳ En famille

PISTE DES ARTS : un livret-jeu sur l'exposition

Depuis le mois d'octobre 2023, le travail de création de l'illustratrice Cécile Gambini est exposé sur la Piste des Arts. « Journal d'une exploration dans les collines voisines » présente une galerie inédite de portraits de la faune locale mise en scène et habillée à la mode des botanistes du 19^e siècle.

Pour découvrir cette exposition autrement, un livret-jeu à destination des enfants et des familles est disponible à l'office de tourisme Sumène Artense et au pôle location d'Ydes. Conçus à la fois pour s'amuser, pour décrypter le travail de l'artiste et pour élargir ses connaissances sur l'art et sur le territoire, ces jolis petits guides servent aussi de support pour rédiger une carte postale artistique, coller une plante, dessiner, etc. À vélo, à pied, à roller ou à trottinette, le livret-jeu dans la poche, découvrez les œuvres de Cécile Gambini le long de la Piste Verte à Verchalles de Vebret, au pôle location d'Ydes et à Parenzol de Bassignac jusqu'à fin août 2024.



Pôle location Piste Verte,
8 Rue de la gare à YDES
04 71 78 76 33

info@tourisme-sumene-artense.com
tourisme-sumene-artense.com

DÉCOUVRIR

↳ Culture

UN CONTRAT TERRITOIRE-LECTURE POUR DÉPLOYER LA LECTURE PUBLIQUE

Sumène Artense communauté s'est engagée pour une durée de trois ans dans un contrat territoire-lecture avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. L'objectif est de développer des dispositifs de lecture publique innovants au plus près des besoins de la population.

Les bibliothèques sont des lieux pluriels qui offrent une grande diversité de services touchant toutes les générations et tous les publics.

Dans le cadre du contrat territoire-lecture, un état des lieux réalisé par un bureau d'études spécialisé dans la lecture publique montre que Sumène Artense est bien équipée avec trois bibliothèques, deux relais lecture et six points lecture.

Ce diagnostic va permettre de définir un plan d'actions et des projets variés, comme la constitution d'un réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale. Les bibliothèques pourront mettre en commun un certain nombre de compétences et de moyens pour établir une coopération utile et efficace.

En plus d'offrir un service de proximité et de qualité, l'autre enjeu du réseau est de faire rayonner la culture sur le territoire pour la rendre plus visible et plus accessible.



↳ Patrimoine

LES CIRCUITS DU PATRIMOINE EN BONNE VOIE

Sumène Artense communauté s'est lancée dans la conception de « circuits du patrimoine » pour favoriser la découverte des nombreuses spécificités historiques, patrimoniales et culturelles de son territoire.

Le projet consiste à proposer sur chaque commune de la collectivité un parcours pédestre accessible au plus grand nombre, notamment aux familles, d'une durée maximale de 2 heures.

La première étape du projet programmé sur trois ans est terminée : une guide-interprète, Pascale Chapot, a recensé par commune les patrimoines à mettre en valeur, ainsi que les thématiques par circuit : les maisons atypiques à Antignac en lien avec les marchands de toile ; le patrimoine industriel à Ydes, ancienne cité minière ; l'eau et les barrages à Champs-sur-Tarentaine-Marchal ; l'histoire féodale à Saignes, etc.

En 2024, le projet va se poursuivre avec la rédaction des contenus scientifiques et le déploiement d'outils de valorisation des circuits (panneaux, applications,...). Un marché public va être lancé pour trouver les prestataires.



↳ Éducation artistique et culturelle

TREIZE ANS DE JUMELAGE AVEC LE COLLÈGE D'YDES !

Le jumelage culturel entre le collège Georges Brassens d'Ydes et Sumène Artense communauté s'est enrichi au fil des ans, l'objectif étant de proposer aux élèves une éducation artistique exigeante et diversifiée.



Dans le cadre de ce jumelage, les élèves bénéficient de sorties culturelles, d'ateliers artistiques et de classes culturelles. La programmation 2023-2024 a proposé des séances scolaires pour trois spectacles avec des bords de scène (échanges entre les élèves et les artistes), ainsi que deux séances tout public au sein du collège pour impliquer les familles. Pour les deux classes de sixième, trois ateliers de pratiques artistiques ont été proposés tous les vendredis après-midi en danse-théâtre, médias et numérique. Maîtrise du corps et de la voix, mémorisation, écriture, travail de groupe, jeux d'improvisation, création de contenus multimédias, utilisation des outils numériques... Autant de compétences et savoir-être bien utiles pour la construction de soi et la poursuite du parcours scolaire !

Ces ateliers ont été animés par les enseignants, les agents de Sumène Artense et ponctuellement, par des professionnels. Fin juin, plusieurs classes culturelles de quatre jours ont clôturé l'année scolaire : théâtre-danse animé par un comédien et une danseuse avec la préparation d'un spectacle présenté devant un public et média-numérique avec la réalisation d'objets radiophoniques avec

des professionnels de la radio et un créateur de supports visuels.

À noter que cette année, la convention de jumelage a intégré un travail spécifique autour du plan d'urbanisme intercommunal : toutes les classes du collège ont participé pour donner leur vision du territoire et de son évolution. Une restitution de ce travail a été présentée en conseil communautaire et permettra d'alimenter le Plui en cours d'élaboration.

Jumelage culturel en lien avec la politique culturelle de Sumène Artense, le projet de l'établissement, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le rectorat de Clermont-Ferrand.



↳ Nouveau !

SOUTIEN aux manifestations culturelles du territoire



Sumène Artense communauté lance un nouvel appel à projet pour soutenir les événements culturels portés par des associations du territoire, dans la continuité de sa programmation culturelle.

Les associations devront proposer un événement à notoriété intercommunale avec des artistes professionnels, en cohérence avec la politique et la saison culturelle du territoire.

En tant que partenaire, Sumène Artense participera au financement des prestations techniques (location matériel son et lumière, personnel), un poste de dépense essentiel à la réussite et à la sécurité de la manifestation. La collectivité pourra aussi mettre à disposition son matériel (scène mobile, tapis de danse, gradins,...) et communiquera sur les événements soutenus.

Les objectifs sont d'encourager la dynamique locale et d'accompagner la professionnalisation des actions culturelles associatives pour, au final, développer une offre culturelle artistique exigeante et diversifiée au profit du public de Sumène Artense.

~ Développement touristique

SUMÈNE ARTENSE COMMUNAUTÉ DEVIENT « PÔLE DE PLEINE NATURE »

Les attentes de la clientèle touristique évoluent, les enjeux socio-environnementaux aussi. Pour s'adapter à cette nouvelle donne, Sumène Artense communauté renouvelle sa stratégie de développement touristique et s'inscrit comme Pôle de Pleine Nature Massif central » et « Territoires Région Pleine Nature ».



« Pleine Nature », un nouveau label ? Non, des dispositifs qui accompagnent un développement harmonieux du territoire par un tourisme de pleine nature. La stratégie vise à conserver un cadre de vie préservé, tout en intégrant les préoccupations actuelles et en confortant le tourisme comme facteur d'attractivité et de développement économique.



Priorité aux enjeux environnementaux

Sumène Artense se caractérise par une mosaïque de milieux naturels et de paysages exceptionnels qui constituent son identité. Lacs, rivières, forêts, prairies,... sont des ressources attractives pour les touristes en quête de grands espaces. Mais ces milieux sont fragiles : Sumène Artense se fixe comme priorité – avec ses partenaires – de restaurer, protéger et valoriser ses richesses territoriales.

Des identités remarquables



Et si on parlait géologie et paysages ? Sumène Artense souhaite sensibiliser le public à la géologie pour expliquer la naissance des différents paysages et écosystèmes présents sur le territoire afin de mieux les préserver.



Ce qui caractérise aussi notre territoire, ce sont ses écosystèmes aquatiques, zones humides, tourbières, riches en biodiversité et dont le rôle est essentiel avec le changement climatique.



Enfin, Sumène Artense se distingue également par ses forêts et ses prairies. Les propriétaires et les exploitants seront sensibilisés à mettre en place des plans de gestion durable, en partenariat avec l'ONF, le CRPF, la chambre d'agriculture, ...

L'enjeu de l'eau

Réchauffement climatique, conflits d'usage : l'eau se raréfie et sa qualité se détériore, avec des impacts sur les écosystèmes mais aussi sur la baignade, la pêche, ...

Dans le cadre de sa compétence Gemapi, Sumène Artense communauté est engagée dans plusieurs programmes d'actions sur les bassins versants Rhue-Dordogne et Auzes Sumène.

Elle est aussi partenaire de projets ciblés comme sur le lac du Tact avec EDF : digue écologique, observatoire aux oiseaux...

CONSTRUIRE

↳ Développement touristique



Le plein d'activités en lien avec la nature... et les saisons !

Les activités de pleine nature ont été identifiées comme l'atout principal du territoire : la nouvelle stratégie vise à les structurer, à les moderniser et à les diversifier. L'objectif est de valoriser une offre « quatre saisons » pour améliorer les retombées démographiques et économiques toute l'année.

Dans cette stratégie :



▶ La base de loisirs de Lastioules devient un élément structurant sur les lacs de l'Artense : requalification et modernisation des infrastructures ; mise en place d'un nouveau modèle d'exploitation (en cours avec l'association du Centre Nautique de Lastioules) ; déploiement de nouvelles activités telles que la navigation douce, la pêche ; accueil de groupes et de scolaires... En 2024, la plage de Lastioules a été labellisé Pavillon bleu pour la 9^e année consécutive.



▶ La pêche devient un produit d'appel et un marqueur de la destination touristique en Sumène Artense (conception d'expériences pêche (hébergement, matériel, guidage), développement des services, des infrastructures (mises à l'eau, accès aux lacs et aux rivières) et des animations.



▶ Le panel d'activités s'élargit pour mailler le territoire avec plus de services pour une clientèle plus jeune et de proximité. Dans le concret : extension de la Piste Verte, requalification des itinéraires de randonnées, nouveaux circuits à vélo et à cheval, escalade indoor à Saignes, parcours d'orientation, pumtrack, circuits patrimoniaux pédestres, parcours jeux pour les familles.



▶ L'offre touristique associée à la retenue de Bort-les-Orgues s'organise. Le site se développe de manière cohérente et coordonnée grâce à une gouvernance élargie. La requalification des espaces se poursuit, les partenariats se confirment : Aquaterra, Sumène Artense VTT Tour, sentiers de randonnée...



Une nouvelle offre d'hébergement et de restauration

L'offre en hébergement et en restauration est le support essentiel à la qualité du séjour. C'est un pilier incontournable de la stratégie pour faire du tourisme un élément moteur de l'économie.



Les orientations choisies répondent aux attentes de la clientèle, aux enjeux environnementaux et rendent la destination Sumène Artense plus attractive.

Des réflexions sont en cours (création d'une zone d'hébergements insolites, schéma d'accueil des camping-cars et des vans...) et d'autres actions ont démarré comme la montée en gamme et la mise en accessibilité des structures existantes ou encore la stimulation de l'offre en restauration. À noter qu'un régime d'aides est spécifiquement dédié à la montée en gamme des hébergements touristiques sur le territoire (pour en savoir plus : deveco@sumene-artense.com).



Une identité renforcée !

L'Artense bénéficie d'un potentiel touristique important mais l'offre existante, ainsi que les nouveautés, ne sont pas suffisamment valorisées et communiquées de manière harmonisée. Le but est de faire connaître l'Artense et de renforcer son positionnement en tant que destination touristique et de loisirs, y compris auprès des habitants. Ces opérations sont mises en œuvre par l'Office de tourisme Sumène Artense autour d'une nouvelle identité, *La petite Scandinavie*, et d'une politique renouvelée de l'offre et de la communication.

INTERVIEW

Alexandre BENOIST

Responsable développement touristique Sumène Artense



Comment s'est fait le choix du Pôle de Pleine Nature ?

La stratégie prend ses sources en 2021 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires de lac du Massif central. » Avec l'aide du bureau d'études Protourisme, un état des lieux a été réalisé et des pistes d'actions ont été identifiées avec les acteurs locaux. Valorisation des sites emblématiques de Lastiouilles et de Val, déploiement de l'offre d'activités de pleine nature, montée en gamme de l'hôtellerie et de la restauration, inscription de la pêche comme activité d'appel, tourisme quatre saisons : ces orientations visent à répondre aux attentes de la clientèle, aux enjeux environnementaux et rendent la destination Sumène Artense plus attractive. Cette étude a préfiguré l'appel à projet « Pôle de Pleine Nature Massif central » et la réflexion s'est déployée à l'ensemble du territoire avec une actualisation de la stratégie et une reformulation des enjeux qui étaient plutôt ciblés autour des lacs.

Qu'apporte ce nouveau positionnement ?

Les ressources et les richesses de Sumène Artense sont nombreuses et ce pôle constitue un atout de plus pour les valoriser et impulser une nouvelle dynamique. Les acteurs territoriaux, les professionnels du secteur et les associations se mettent autour de la table pour construire, mener et évaluer leurs projets de développement.

Avec ce dispositif à gouvernance élargie, on préfigure et coordonne nos actions et on gagne en cohérence et en efficacité. De plus, les territoires lauréats au dispositif

Pôle Pleine Nature sont accompagnés pendant 3 ans sur l'animation de leurs projets : financement d'un poste en ingénierie, partage d'expériences à travers un réseau, possibilité de mobiliser en complément des crédits auprès d'autres partenaires institutionnels. Ainsi, notre inscription comme Pôle Pleine Nature Massif Central et Territoires Région Pleine Nature ouvre des possibilités d'aides spécifiques – y compris pour les privés.

Quelles vont être les priorités à venir ?

Cette stratégie formalise les grands axes de développement et les principales mesures qui vont se traduire en programmes d'actions opérationnelles.

Certaines actions sont déjà en cours et seront déployées. D'autres devront être validées et priorisées.

Dans les actions qui vont démarrer assez vite, je pense à la randonnée car requalifier un réseau prend du temps : circuits pédestres, cyclistes, à VTT et à VTT à assistance électrique, circuits du

patrimoine... Il faut tenir compte des nouveaux besoins et des nouvelles envies. Dans notre feuille de route, on inscrira aussi l'aménagement de la base nautique de Lastiouilles, la communication...

L'objectif est aussi d'intégrer la population locale au projet de développement des activités de pleine nature grâce à des événements annuels, des équipements de découverte libre ou encadrée,... Dans tous les cas, cette stratégie n'a pas vocation à rester figée : elle évoluera en fonction des résultats obtenus, des contraintes et des moyens mis en œuvre.

« Le Pôle de Pleine Nature va impulser une nouvelle dynamique »

~ Aménagement

Mise en valeur du **SENTIER DE VAL-LA SIAUVE**

Le sentier littoral de trois kilomètres qui relie les sites touristiques de Val et de La Siauve est en cours de sécurisation et de réaménagement.



Compte tenu de ses caractéristiques, Sumène Artense communauté a fait appel à un bureau d'étude spécialisé, A3 Paysage. Dans un souci de durabilité, tous les aménagements au sol ont été supprimés et remplacés par des parapets et des mains courantes.

Le long du parcours, les marcheurs seront invités à découvrir les éléments remarquables du paysage, l'idée étant d'apporter de l'information pédagogique sur les thèmes de l'eau, de la faune et de la flore grâce à des contenus rédigés par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Ce sentier littoral étant submersible, certains équipements pourront se trouver noyés en période de hautes eaux.

L'opération a représenté un coût de 270 000 €, avec des aides du Département (32 000 €) et de l'État (57 000 €).

PLUi : LE ZONAGE EST EN COURS

Le plan local d'urbanisme intercommunal progresse. Futur document d'urbanisme, il projette une vision à dix ans du développement de notre territoire en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

En cours d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document très complet qui traite à l'horizon de 10 ans des questions de l'habitat, de la mobilité, de la gestion et du partage de l'espace, de la protection de l'environnement, etc...

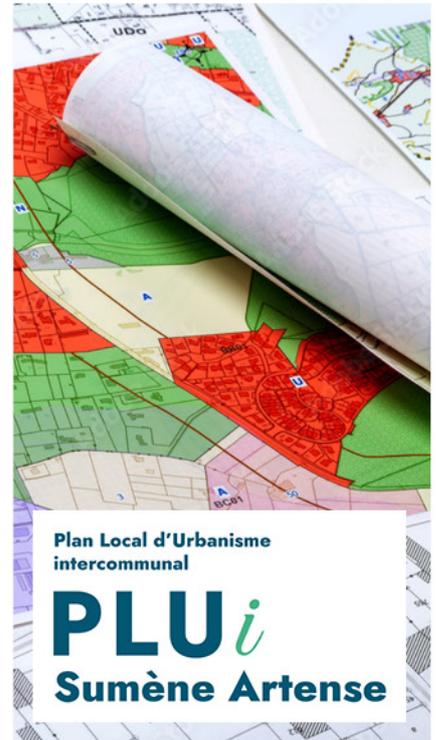
Sa construction se fait par étapes clés en étroite collaboration avec les services de l'État afin de s'assurer la mise en œuvre d'un document d'urbanisme conforme à la réglementation. En effet le PLUi doit tenir compte et appliquer différentes lois parfois complexes telles que la loi Montagne ou la loi Littoral et intégrer le Zéro Nette (ZAN). Le ZAN impose notamment une réduction de la consommation foncière de 50% à l'horizon 2031, un véritable défi pour le territoire.

Après une phase de diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durable qui définit les objectifs à atteindre et les grandes orientations de la politique d'urbanisme a été

validé. C'est désormais le règlement qui doit être défini avec notamment le zonage qui consiste à cartographier le territoire en zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles. Dans les zones constructibles, les textes préciseront aussi les types de constructions qui seront autorisées ou interdites, leur aspect extérieur, leurs abords, les continuités écologiques, etc...

Ce règlement s'appliquera à toutes les futures demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, permis de démolir, transformation d'un bâtiment agricole en habitation... Tous ces documents seront validés par les instances publiques pour une entrée en vigueur prévue début 2025.

Des temps de consultation et d'enquêtes publiques à destination des habitants seront organisés afin de recueillir l'avis de la population dans le courant de l'automne 2024.



UNIVERSITÉ FORAINE : APRÈS LA RÉFLEXION, PLACE À L'ACTION

Dans le cadre de l'Université Foraine qui associe Sumène Artense communauté et l'IUT Clermont-Auvergne, des actions se concrétisent sur le territoire dans les domaines de l'eau, de l'alimentation...



Les journées de l'Université Foraine commencent à porter leurs fruits. Ainsi, le projet de recherche SEQUAE (Sciences des données Environnement Qualité Eau) a démarré avec pour objectif de développer un outil prédictif de la qualité de l'eau. En octobre 2023, accompagnés de leurs enseignants et de chercheurs de l'IUT Clermont Auvergne, des élèves en BTS Métiers de l'eau du lycée de Mauriac et des élèves du collège Georges Brassens d'Ydes ont réalisé des prélèvements et des mesures à différents endroits de la Sumène. Les analyses physico-chimiques, micro-

biologiques et biologiques des échantillons ont servi à des tests de modélisation biologique et informatique pour déterminer l'état et la santé des cours d'eau.

Un autre projet avance en partenariat avec l'entreprise privée Carembouche spécialisée dans le développement de gourmandises à destination des populations à risque.

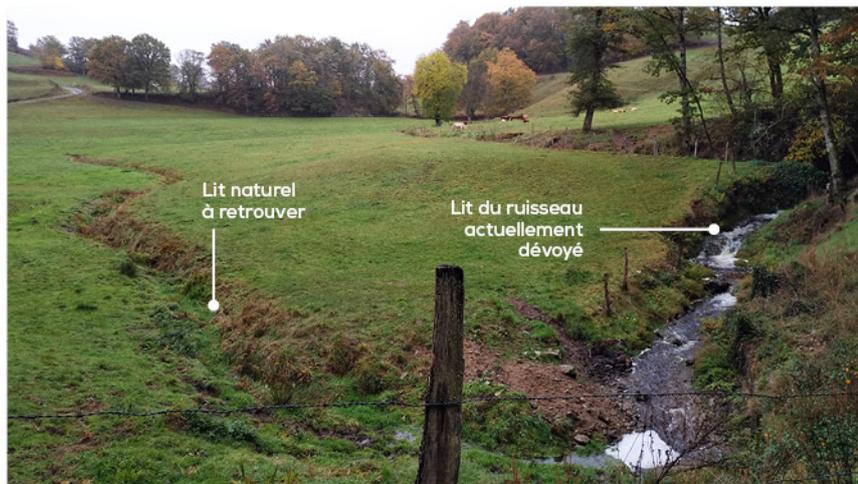
Également en cours de réflexion : valorisation du patrimoine grâce à Wikipédia et la requalification du carreau de la mine à Ydes.

~ Environnement

LA GEMAPI PASSE EN PHASE OPERATIONNELLE

sur le bassin versant Auze Sumène

La GEMAPI englobe deux volets d'actions qui se gèrent à l'échelle d'un bassin-versant : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Sur le territoire de Sumène Artense il existe 3 bassins versants où le niveau d'avancement diffère.



▲ Remise du cours d'eau dans son lit naturel (ruisseau de Combret à Saint-Pierre).

Sur le bassin versant des Sources de la Dordogne, un premier programme d'action s'achève et une étude (en vue de futurs travaux) va démarrer à Champs-sur-Tarentaine-Marchal. Elle concerne la restauration du ruisseau de Montirin, qui traverse la commune et rejoint la Tarentaine au niveau du camping municipal. Rectifié, il a perdu ses zones d'expansion de crue, ce qui rend son débit plus capricieux. Les travaux qui seront proposés permettront de lui redonner un profil plus naturel et de restaurer les zones humides. Les enjeux sont à la fois de prévenir les risques d'inondation lors des crues, mais aussi d'améliorer la qualité et la quantité d'eau et de favoriser la biodiversité. Le Montirin est notamment un ruisseau pépinière favorable à la reproduction des truites qui affectionnent les températures fraîches et les cours d'eau sans turbulences.

Sur le bassin versant de l'Auze et de la Sumène, le programme pluriannuel de gestion 2024-2028 a été validé par les élus et va démarrer cette année. Par exemple est projetée la restauration du ruisseau de la Graille qui descend de sa zone de source au château de Murat-la-Rabbe

(commune de La Monselie) pour se jeter dans la Sumène à Antignac. Busé depuis les années 70-80, son tracé artificialisé et sans zones de débordement fait qu'il sèche très rapidement et monte en crue tout aussi rapidement. Les travaux projetés vont consister à débuser 1,3 km de cours d'eau et à recréer un lit proche du tracé naturel. Il est aussi prévu de clôturer les bordures pour éviter la divagation du bétail qui dégrade les abords du ruisseau et colmate le cours d'eau.

Les travaux projetés en 2024 estimés à 200 000 € vont permettre de limiter les risques d'inondation, d'améliorer l'état des masses d'eau et de favoriser l'adaptation des écosystèmes au changement climatique.



▲ Tracé artificialisé du ruisseau de la Graille dont le lit naturel est à retrouver.

~ Environnement

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les 16 communes ont délibéré

Sumène Artense communauté prendra la compétence « assainissement collectif » au 1^{er} janvier 2025, un an avant le transfert obligatoire imposé par la loi à l'échelle nationale. Ce transfert anticipé a été validé par l'ensemble des communes qui ont délibéré favorablement au sein de leurs conseils municipaux respectifs.



Pour rappel, la collectivité mutualise déjà depuis plusieurs années l'entretien des installations d'assainissement collectif et le conseil technique pour les communes qui adhèrent à ce service. Cette expérience est un atout dans le cadre de l'acquisition de cette nouvelle compétence qui nécessite malgré tout un gros travail de préparation pour structurer le service et définir son fonctionnement : mode de gestion, niveau de prestation, tarification,...

Chiffre clé

Gestion de
21 stations
d'épurations



PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL : un projet de territoire pour agir face au réchauffement climatique

Le changement climatique questionne le futur que l'on souhaite. Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, diminuer les besoins énergétiques et développer les énergies renouvelables ?



Pour agir localement, le syndicat mixte du Scot Haut-Cantal Dordogne et les quatre Communautés de communes qui le composent (Sumène Artense, Pays Gentiane, Pays de Salers et Pays de Mauriac) ont décidé de s'engager dans un Plan climat-air-énergie-territorial (PCAET). Cet outil de planification à la fois stratégique et opérationnel permet d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur le territoire en vue d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter.

Pour rappel, l'empreinte carbone moyenne en France en 2020 est de 10 tonnes équivalent de CO² par habitant. Pour respecter les accords de Paris visant à maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de + 2°C, l'objectif est de **diviser par 2 cette empreinte carbone d'ici 2030**, et par 5 d'ici 2050. Ce plan concerne donc tous les acteurs socio-économiques... et chaque habitant !

Des ateliers participatifs ont été organisés par Sumène Artense communauté en décembre 2023 et en février 2024 pour présenter la démarche, les atouts et les faiblesses du territoire.

Le Haut Cantal Dordogne est un « poumon vert » qui stocke du carbone grâce aux prairies d'élevage et aux forêts (qui stockent 173 % des émissions du territoire) ; il est riche en espaces naturels remarquables et bénéficie d'une ressource en eau abondante.

La qualité de l'air est par ailleurs globalement bonne sur l'ensemble du territoire. **Mais l'impact du réchauffement climatique se fait déjà sentir** et certains secteurs sont particulièrement exposés : la forêt, l'agriculture, la ressource en eau, le tourisme,...

Notre territoire rural se caractérise aussi par une **activité économique principalement agricole qui émet 78 % du CO²** (contre 19 % à l'échelle nationale) et par une forte consommation en énergies fossiles (usage individuel de la voiture, bâti ancien, grand nombre de maisons individuelles...)



Empreinte carbone moyenne à l'échelle locale, départementale et nationale
(en teqCO² : tonnes équivalent CO₂ par habitant)

A contrario, notre **production d'énergie renouvelable par habitant est de 41 MWh par habitant (contre 14,2 à l'échelle du Cantal) à plus de 80 % issue de l'hydroélectricité !** Les enjeux du plan vont être de préserver la fonctionnalité des puits de carbone (prairies, haies, forêts,...) et d'adapter les activités agricoles et touristiques aux nouvelles conditions climatiques. Les actions viseront aussi à réduire les consommations énergétiques liées à l'habitat et aux transports (rénovation et isolation des bâtiments, développement de solutions de mobilité douce...) et à **diversifier le mix énergétique** pour valoriser le potentiel de production d'énergie renouvelable du territoire : photovoltaïque sur toiture, réseau de chaleur en bois énergie,...

~ Tri des déchets

Nouveau ! Collecte des piles en mairie et points de collecte

Depuis ce printemps 2024, la collecte des piles ne se fait plus seulement en déchetterie : un réseau de proximité s'est mis en place grâce à un partenariat avec l'éco-organisme Batribox.



Ce partenariat permet à Sumène Artense communauté d'assurer un service de recyclage des piles et des batteries usagées au plus près des habitants. Vous trouverez les outils de collecte Batribox en mairie et à la Communauté de communes, où vous pourrez également récupérer une Mini-Batribox pour trier et stocker directement à la maison. En parallèle, de nombreux points de collecte (colonne de tri des emballages, verre et papiers) sont en cours d'équipement de collecteurs Batribox.



En moyenne, 106 piles et batteries se cachent dans une habitation et parmi elles, 12% sont usagées et attendent d'être recyclées. Alors adoptez le bon geste de tri !

i Sumène Artense communauté :
04 71 40 62 66 - contact@sumene-artense.com

~ Tri des déchets

Nouveaux points de collecte pour trier les emballages, le papier et le verre

Le tri et la réduction des déchets sont des actes citoyens qui contribuent à limiter l'épuisement des ressources.

Sumène Artense communauté a investi, avec l'aide de CITEO, dans de nouvelles colonnes de tri pour venir renforcer les points d'apports volontaires existants ou pour en créer de nouveaux, comme au rond-point de la Baraquette sur la D 922, au cimetière à Lanobre et à la pharmacie de Champagnac. De nouveaux points de collecte sont prévus à Champs-sur-Tarentaine-Marchal, La Monselie et Ydes.



Pour rappel, tous les emballages sont à déposer dans les colonnes de tri : si votre poubelle est mal triée, elle ne sera pas collectée. À noter par ailleurs que depuis le 1^{er} janvier 2024, mal trier peut être puni d'une amende.



← Téléchargez l'application Guide du tri pour localiser les points de collecte et savoir où doit être déposé chaque déchet.

~ Gestion des déchets

Guide des déchets



Seuls les déchets ménagers sont collectés en porte à porte. Votre bac ne doit donc pas contenir de déchets verts, ni d'emballages recyclables qui doivent aller dans les colonnes de tri ou d'autres déchets qui ont leur place en déchetterie. Après avoir effectué le tri des déchets et après avoir composté les déchets organiques, il ne reste donc pas grand-chose dans la poubelle des ordures ménagères !

Un doute sur les règles de tri ? Sumène Artense communauté a réalisé un petit guide des déchets qui récapitule tous les bons gestes à adopter au quotidien.

Ce guide sera très prochainement distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, n'hésitez pas à le garder à portée de main !

i Le guide des déchets est consultable sur : sumene-artense.com

BUDGET 2024 :

une situation financière saine qui permet d'investir sans s'endetter

Le budget de Sumène Artense communauté est composé d'un budget principal et de budgets annexes : véritable feuille de route pour les investissements réalisés sur le territoire en faveur du développement.

Les conseillers communautaires ont approuvé les budgets primitifs 2024 lors de la session communautaire du 11 avril à Saignes. Globalement, la collectivité se porte très bien financièrement : pas d'emprunt, capacité d'autofinancement élevée, budgets annexes maîtrisés. Cette situation particulièrement saine permet de financer les nouvelles dépenses de fonctionnement liées aux compétences acquises en 2024 (accueil de loisirs sans hébergement, relais petite enfance) et au déploiement des services à la population (Espace France services, portage de repas, animations pour les ados, programmation culturelle...). En 2024, la collectivité se prépare au transfert de la compétence assainissement collectif et poursuit ses investissements en faveur de l'attractivité du territoire, de son développement économique et des services à la population.

Le budget primitif général s'équilibre en section de fonctionnement à 10 093 748 € et en section d'investissement à 6 145 004 €, soit un total de plus de 16 millions d'euros. Ce budget a été élaboré à taux de fiscalité locale constants.

Recettes **10 093 748 €** | Dépenses **10 093 748 €**

Le niveau d'investissement reste très important et ceci sans emprunt avec un endettement proche de zéro, le seul emprunt qui court encore concernant un camion dans le budget des ordures ménagères. Cette marge de manœuvre permet d'aborder l'avenir sereinement, tout en restant prudent dans la perspective « d'un tour de vis » des contributions de l'État en 2025 (moins de dotations à venir).



Principaux investissements 2024

- Pôle enfance jeunesse : **2 000 000 d'€**,
- Construction du module 5 de l'Hôtel d'entreprises : **495 000 €**,
 - Travaux de l'antenne de l'École de musique à Saignes : **350 000 €**,
- Aménagement du bike park au Bois de Lempre (Champagnac) : **120 000 €**,
- Extension de la Piste Verte : **260 000 €**,
- Aménagement du sentier Val-La Siauve : **270 000 €**,
- Travaux dans le cadre de GEMAPI : **200 000 €**,
- Aide économique aux entreprises : **172 000 €**,
- Fonds de concours aux communes : **525 000 €**
- Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) : **140 000 €**

Budgets annexes

Les budgets annexes s'équilibrent en recettes et en dépenses :

Budgets annexes	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Ordures Ménagères	1 178 794 €	443 644 €
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	89 750 €	-
Parc d'activités intercommunal (Ydes)	76 517 €	50 000 €
Zone d'Activités du Péage (Lanobre)	151 283 €	75 642 €
Zone d'Activités de Larnié (Lanobre)	40 057 €	20 057 €
Zone d'Activités (Ydes Nord)	117 665 €	102 665 €

i À noter que le budget annexe des ordures ménagères a été élaboré en tenant compte de l'augmentation du coût de l'incinération fixé par le Syttom 19 qui passe de 130 € la tonne en 2023 à 150 € la tonne en 2024.

Malgré tout, le budget est maîtrisé sans augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) grâce aux efforts pour réduire les volumes collectés (il faut poursuivre les bonnes pratiques de tri) et à la mise en place de la redevance spéciale.

~ Économie

SESSION D'ACCUEIL D'ACTIFS :

Sumène Artense déroule le tapis rouge aux porteurs de projets

Chaque année, le Conseil départemental du Cantal organise une session d'accueil d'actifs. En 2024, c'est Sumène Artense communauté qui accueillera à bras ouverts des porteurs de projets venus de toute la France.



La 29^e édition des sessions d'accueil d'actifs dans le Cantal aura lieu les 16, 17 et 18 octobre 2024 sur le territoire de Sumène Artense communauté. Pendant trois jours, la Communauté de communes en partenariat avec le Conseil départemental va accueillir une vingtaine de porteurs de projet extérieurs au département.

Ces actifs souhaitent changer de vie et travailler en milieu rural dans l'agriculture, l'artisanat, le commerce, la santé, les professions libérales, l'industrie, le tourisme, les services... L'objectif est de leur présenter les atouts du territoire, ainsi que les opportunités de reprise-création d'activité.

Pendant ce séminaire gratuit pour les participants, les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour mûrir leur projet qui peut être à un stade plus ou moins avancé : appui méthodologique et technique, échange d'expériences, visites d'entreprises, rencontres avec des cédants, des chefs d'entreprises, des cantaliens fraîchement installés qui pourront témoigner de leur parcours, etc.

L'autre point fort de ces sessions d'accueil d'actifs est de réunir autour du Conseil départemental du Cantal un large panel d'intervenants : élus du territoire, compagnies consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat), Région Auvergne-Rhône-Alpes (Auvergne Rhône-Alpes Entreprises), services de l'État (France travail)... C'est l'occasion pour les porteurs de projet de rencontrer aisément les principaux acteurs du territoire, de tisser un réseau et de mettre toutes les chances de leur côté pour réussir leur installation, tant sur le plan professionnel que de leur projet de vie !

Sumène Artense communauté de son côté bénéficie d'une belle mise en lumière et de l'opportunité de se faire connaître, de valoriser ses atouts, de se vendre et d'agir en faveur de son attractivité et du développement du territoire.

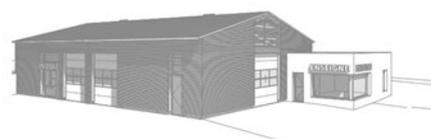
~ Économie

Hôtel d'entreprises : Construction d'un module 5

Un nouveau module va voir le jour à l'hôtel d'entreprises d'Ydes avec deux ateliers d'une centaine de m². Les entreprises en création ou en développement intéressées peuvent se manifester !

Tous les bureaux du Parc d'activités situé au sud d'Ydes sont occupés. Pour répondre à la demande des acteurs économiques du territoire et favoriser l'essor des entreprises en création ou en cours de développement, Sumène Artense communauté lance la construction d'un module 5 afin d'agrandir son Hôtel d'entreprises.

Les travaux et les aménagements permettront d'implanter deux ateliers d'une centaine de m² avec des espaces bureaux, des vestiaires et des sanitaires. Un soin particulier sera apporté à l'isolation thermique et à l'accessibilité « personnes à mobilité réduite » sur l'ensemble du bâtiment et du parking.



Le coût estimatif des travaux s'élève à 495 500 € pour un démarrage du chantier prévu en juillet 2024.

Tous les porteurs de projet intéressés par ce nouveau module :

Mélodie Merson, cheffe de projet
Petites Villes de Demain

06 49 56 64 93 | 04 71 40 62 66
deveco@sumene-artense.com

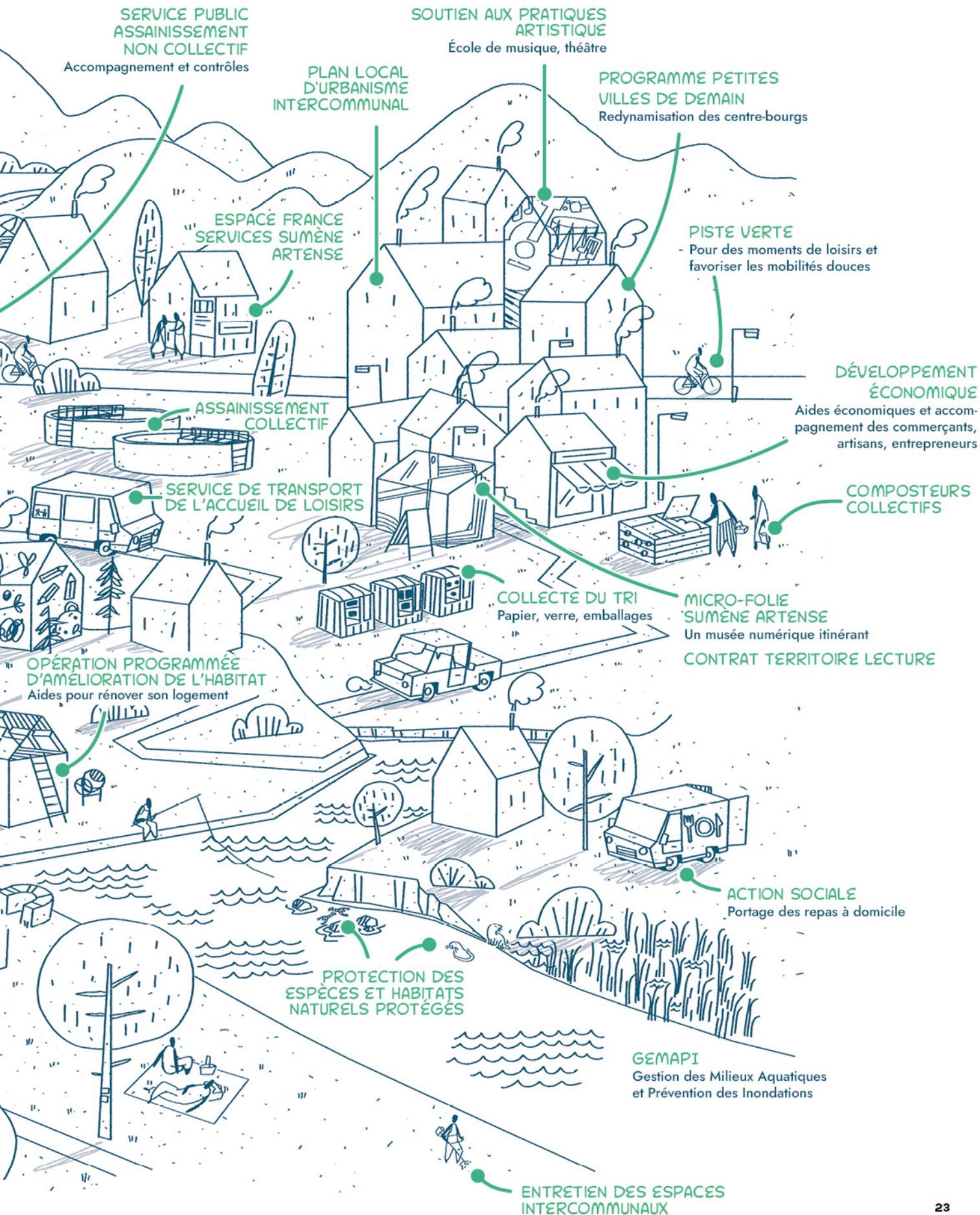
Sumène Artense communauté agit



DE PROXIMITÉ

DÉCODER

au quotidien, au bénéfice des habitants



cantal
auvergne

FESTIVAL
C'MOUVOIR

CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL

5.6.7 JUILLET 2024

**ELIASSE · DELGRES
LA DAME BLANCHE
BCUC · LA MOSSA**

MAXENCE AMIEL · PAUL FOURNEL · NICOLAS GONZALES · MICHÈLE MÉTAIL · HORTENSE RAYNAL
COMPAGNIE TITANOS · COMPAGNIE 126 KILOS · COLLECTIF OR NORMES

CONCERTS · POÉSIE · SPECTACLES · ATELIERS · ARTISANAT · JEUX · EXPO

10^{ème} ÉDITION

www.festivalcmouvoir.com



Programme

SumèneArtense
COMMUNAUTÉ

Sumene-artense.com

Se tenir informés :

21, rue du Calalet, 15240 SAIGNES

contact@sumene-artense.com - 04 71 40 62 66

Accueil : Lundi, mardi et jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi et vendredi : de 9h à 12h